

En 2012, repli du solde naturel en Alsace

En 2012, 22 000 naissances ont été domiciliées en Alsace, autant qu'en 2011, grâce à une hausse de la fécondité des femmes âgées de 30 à 39 ans et en dépit d'une diminution de la part des femmes aux âges de la maternité. Dans le même temps, le nombre de décès (14 800) a augmenté, conduisant à un repli de 7,3 % du solde naturel par rapport à l'année précédente.

Au 1^{er} janvier 2012, l'Alsace compte 1 857 500 habitants, soit 3 % de la population française. Depuis 1999, la population alsacienne a augmenté de 7,2 %, moins que la

croissance nationale, mais à un rythme plus élevé que dans les régions limitrophes de Franche-Comté (+5,6 %) et de Lorraine (+1,9 %).

Le nombre de naissances plus élevé que celui des décès traduit le dynamisme démographique alsacien : un solde naturel positif de 7 150 personnes en 2012. Il s'inscrit en baisse de 7,3 % par rapport à l'année précédente, du fait d'une augmentation plus rapide du nombre de décès et d'une quasi-stabilité des naissances.

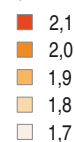
Une reprise de la fécondité sans hausse de la natalité

Dans un contexte national de relative stabilité de la natalité, quelque 22 000 nouveau-nés ont vu le jour en Alsace en 2012, niveau identique à celui de 2011, et en recul (-2,6 %) par rapport à 2010. Ces naissances contribuent pour 2,7 % à la natalité française, un résultat proche du poids démographique de la région.

Indicateur conjoncturel de fécondité dans les régions métropolitaines en 2011



Indicateur conjoncturel de fécondité (en nombre d'enfants par femme)



Alsace : 1,84
France métropolitaine : 1,99
France entière : 2,01

- Au 1^{er} janvier 2012, 1 857 500 habitants.
- 22 000 nouveau-nés ; 14 800 décès.
- 14 % des mariages sont des mariages mixtes.

Les mois les plus féconds ont été en 2012 ceux d'octobre, de juillet et d'août qui totalisent chacun plus de 1 900 naissances, tandis que janvier et juin ont enregistré moins de 1 780 nouveau-nés.

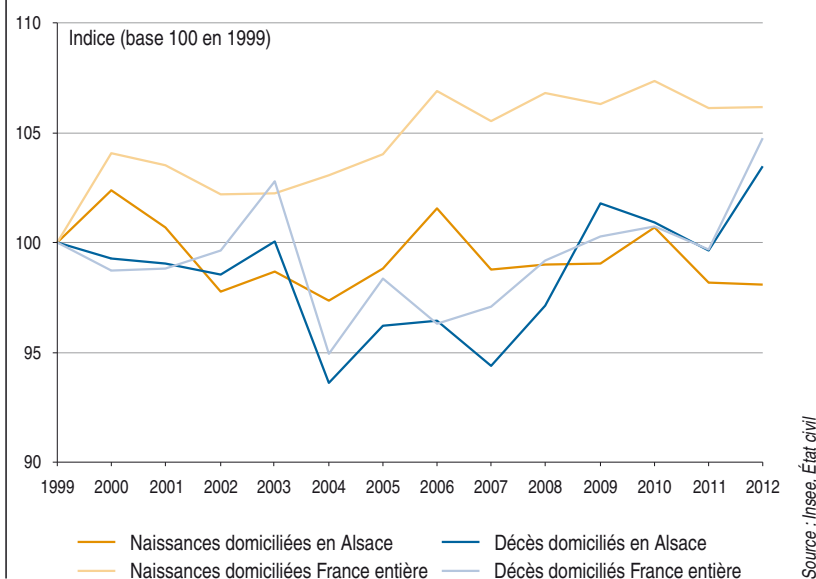
Avec 11,8 naissances pour mille habitants en 2011, le taux de natalité de la région a perdu un point en dix ans, dans la tendance des deux décennies précédentes. Ce repli atteint 2,1 points depuis 1975, plus prononcé qu'au niveau métropolitain (-1,6). La diminution de la part des femmes aux âges de la maternité dans la population totale participe à cette évolution.

Au contraire, l'indicateur conjoncturel de fécondité alsacien, 1,84 enfant par femme en 2011, a retrouvé un niveau semblable à celui observé trente ans plus tôt, après avoir atteint un minimum au milieu des années 1990. Restant inférieur à la moyenne nationale, qui atteint deux enfants depuis 2008, il ne permet pas d'assurer le renouvellement des générations. L'Alsace affiche une des fécondités les plus faibles du pays, égale à celle du Limousin et supérieure à celles de l'Aquitaine, de la Lorraine et de la Corse. Le Nord-Pas-de-Calais est la région métropolitaine de plus forte fécondité en 2011 (2,11 enfants par femme).

La fécondité des jeunes femmes de 20 à 29 ans a reculé de plus de 8 % en une décennie, passant de 9,2 enfants pour 100 femmes en 2001 à 8,4 en 2011. La fécondité des femmes des générations précédentes (30 à 39 ans) s'est accrue de 20 % : de 7,5 naissances pour 100 femmes en 2001, à 8,9, dix ans plus tard.

L'âge moyen des mères à l'accouchement continue d'augmenter, mais de façon plus modérée qu'avant les années 2000. Il atteint presque trente ans dans l'Alsace

Évolution des naissances et des décès en Alsace et en France depuis 1999



de 2011, soit trois ans de plus qu'en 1975. Il se situe entre 29 et 30 ans depuis 1998. Cet âge moyen a franchi le seuil des trente ans au niveau national. C'est aussi le cas dans le Bas-Rhin.

Augmentation du nombre de décès

Quelque 14 800 décès domiciliés ont été comptabilisés en Alsace en 2012, soit 2,6 % des décès survenus en France. Le nombre de décès dans la région a augmenté de 3,9 % faisant suite à un niveau relativement moins élevé l'année précédente. Cette évolution reste néanmoins inférieure à celle observée à l'échelle nationale (+5,1 %).

Depuis 2004, le nombre de décès a augmenté dans la région, dépasse depuis 2009 les 14 000 décès et retrouve ainsi son niveau de 1990. Les générations plus nombreuses nées après la seconde guerre mondiale commencent à peser en tendance sur le résultat. Le taux de mortalité infantile, 3,6 décès pour mille naissances en 2011, reste proche de la moyenne nationale. Dans l'ensemble des

régions métropolitaines, ce même taux varie de 2,0 ‰ (Basse-Normandie) à 4,1 ‰ (Franche-Comté).

Une région jeune, qui vieillit plus vite

Les Alsaciens sont, en 2012, âgés en moyenne de 40 ans. La population du Bas-Rhin est légèrement plus jeune que celle du Haut-Rhin en raison notamment de la concentration des étudiants dans l'agglomération strasbourgeoise. Les 20 ans ou moins représentent un quart de la population régionale. Les seniors, âgés de 65 ans ou plus, constituent 16 % de la population, plaçant l'Alsace en 19^e position des régions métropolitaines. Mais plus de 8 % des Alsaciens ont atteint 75 ans. En dix ans, leur part a augmenté de deux points, pour 1,5 point en France, contribuant au vieillissement du profil de la région. En 2011, l'espérance de vie à la naissance atteint 78,9 ans pour les hommes (0,4 an de plus que la moyenne métropolitaine), et 84,4 ans pour les femmes (0,5 an de moins que la moyenne métropolitaine). Depuis 1975, les femmes ont gagné neuf années d'espérance de vie et les hommes une douzaine,

augmentations supérieures dans les deux cas à celles de la métropole. Sur la même période, l'écart d'espérance de vie entre les sexes s'est davantage réduit en Alsace qu'en moyenne métropolitaine (-2,9 ans contre -1,5 an). Cependant, l'espérance de vie des femmes en Alsace est restée inférieure à cette moyenne, c'est l'inverse pour les hommes.

En 2012, les femmes représentent 53,6 % des 50 ans ou plus, et 63,2 % des 75 ans ou plus. Ces proportions diminuent au fil du temps. Au fur et à mesure de l'avancée en âge, les femmes demeurent plus nombreuses que les hommes, mais l'écart se réduit.

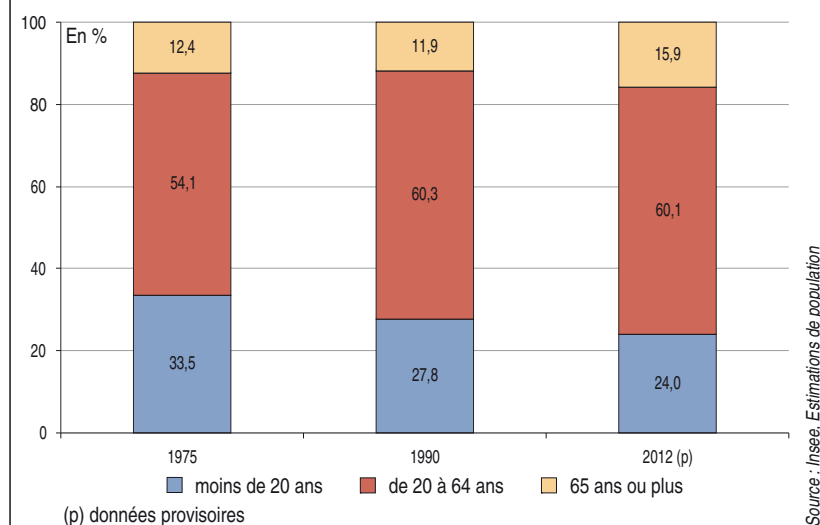
Le mariage résiste

En 2011, près de 3 % des mariages célébrés en métropole l'ont été en Alsace : la région a enregistré 6 800 mariages, soit un recul de plus de 5 % par rapport à l'année précédente, une baisse moins marquée qu'au niveau national.

Toutefois, durant la décennie 2002-2011, le nombre de mariages a plus fléchi dans la région (-19 %) que dans l'ensemble du pays (-17 %).

Évolution de la population alsacienne par groupe d'âge

Part de la population totale



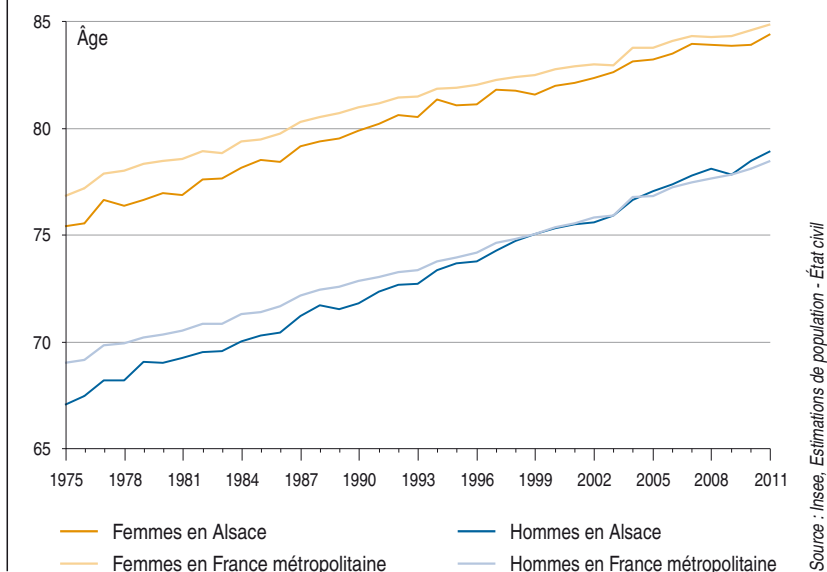
Les juridictions alsaciennes ont prononcé 4 050 divorces en 2011, en recul de 3 % par rapport à l'année précédente. Ces ruptures constituent 3 % des divorces du pays. La même année, 60 divorces sont observés pour 100 mariages prononcés dans la région (contre 56 au niveau national).

En dix ans, le nombre de divorces a progressé de 13,6 %, irrégulièrement selon les années : un repli de 16,4 % a été constaté en 2006, suivi deux ans plus tard, d'une hausse de 11,6 %.

En 2012, les tribunaux d'instance de la région ont enregistré 4 590 pactes civils de solidarité (PACS), soit 3,2 % des actes enregistrés au niveau national. Ces résultats ne prennent pas en compte l'enregistrement de ces pactes par les notaires, autorisé par la loi au courant de l'année 2011, comme alternative à la déclaration conjointe auprès du greffe du tribunal. La mesure de cette nouvelle disposition n'a pas encore été établie.

■
Béatrice NEITER

Évolution de l'espérance de vie à la naissance



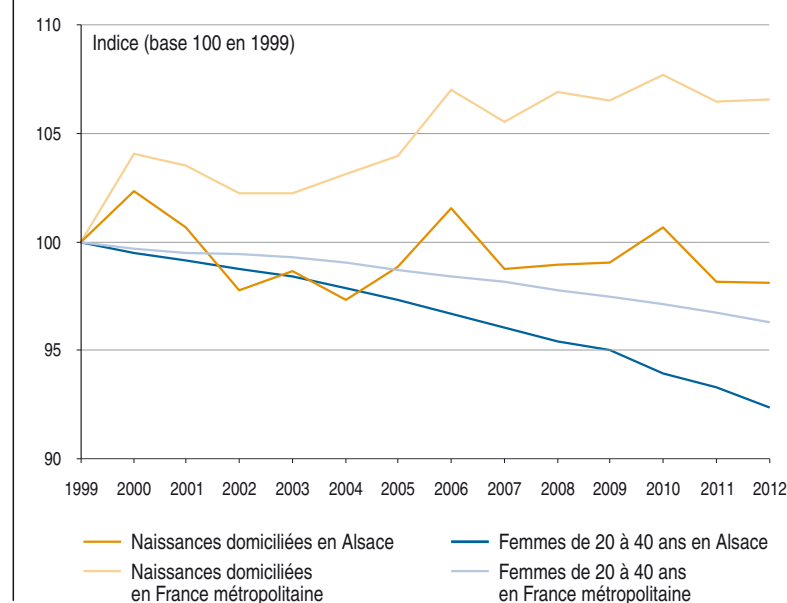
Démographie

Indicateurs	2010	2011 (p)	2012 (p)
Bas-Rhin			
Population au 1 ^{er} janvier	1 095 905	1 099 517	1 102 905
Naissances	13 344	13 030	13 074
Taux de natalité (pour 1 000 habitants)	12,2	11,8	11,8
Décès	8 439	8 258	8 532
Taux de mortalité (pour 1 000 habitants)	7,7	7,5	7,7
Solde naturel	4 905	4 772	4 542
Taux d'accroissement naturel (pour 1 000 habitants)	4,5	4,3	4,1
Haut-Rhin			
Population au 1 ^{er} janvier	749 782	752 254	754 572
Naissances	9 177	8 927	8 867
Taux de natalité (pour 1 000 habitants)	12,2	11,8	11,7
Décès	5 989	5 988	6 264
Taux de mortalité (pour 1 000 habitants)	8,0	7,9	8,3
Solde naturel	3 188	2 939	2 603
Taux d'accroissement naturel (pour 1 000 habitants)	4,2	3,9	3,4
Alsace			
Population au 1 ^{er} janvier	1 845 687	1 851 771	1 857 477
Naissances	22 521	21 957	21 941
Taux de natalité (pour 1 000 habitants)	12,2	11,8	11,8
Décès	14 428	14 246	14 796
Taux de mortalité (pour 1 000 habitants)	7,8	7,7	8,0
Solde naturel	8 093	7 711	7 145
Taux d'accroissement naturel (pour 1 000 habitants)	4,4	4,2	3,8

(p) provisoire

Source : Insee, Estimations de population - Enquêtes annuelles de recensement - État civil

Évolution du nombre de naissances et de femmes en âge de procréer



Source : Insee, Estimations de population - État civil

Définitions :

L'indicateur conjoncturel de fécondité mesure le nombre d'enfants qu'aurait une femme tout au long de sa vie, si les taux de fécondité observés l'année considérée à chaque âge demeuraient inchangés. Cet indicateur synthétise les comportements de femmes de générations différentes.

Le renouvellement des générations est assuré à la naissance si le nombre de filles dans la génération des enfants est égal au nombre de femmes dans la génération des parents. En l'absence de mortalité, 2,05 enfants par femme seraient suffisants pour assurer le remplacement d'une génération (2,05 et non 2 car il naît 105 garçons pour 100 filles).

L'espérance de vie à la naissance représente la durée de vie moyenne - autrement dit l'âge moyen au décès - d'une génération fictive soumise aux conditions de mortalité de l'année. Elle caractérise la mortalité indépendamment de la structure par âge. Elle est un cas particulier de l'espérance de vie calculée à partir d'un âge donné.

Les mariages de 2011 en Alsace

En 2011, 6 804 mariages ont été enregistrés en Alsace, soit 2,9 % des unions de la métropole. Avec un taux de nuptialité de 3,67 mariages pour mille habitants, l'Alsace se place au 11^e rang des régions métropolitaines. Pour quatre conjoints sur cinq, il s'agit d'un premier mariage.

La population constituée des épouses a, au jour du mariage, un âge moyen de 32 ans. Celle des époux trois ans de plus. En observant ces couples formés en 2011, la différence d'âge des conjoints est en moyenne plus élevée, supérieure à quatre ans. Mais plus d'une fois sur deux, elle ne dépasse pas trois ans. L'écart le plus fréquent (près d'une union sur cinq) est d'un an. Deux tiers des mariages unissent des femmes moins âgées que leur conjoint.

Un premier mariage intervient en moyenne à 29 ans pour les femmes et à 32 ans pour les hommes, environ un an plus tôt qu'en métropole. Les femmes célibataires sont alors plus jeunes qu'en moyenne nationale : 23 % des mariées sont âgées de 20 à 24 ans, contre 17 % pour l'ensemble de la France.

Les mariages ayant eu lieu dans la région ont uni deux personnes célibataires dans près de sept cas sur dix. Dans les autres cas, au moins un des époux est veuf ou divorcé. Le remariage de deux divorcés concerne un cas sur dix.

Les époux sont un peu plus souvent divorcés que les épouses, autour de 20 % des mariés. La durée moyenne du veuvage ou du divorce est de plus de huit ans pour les épouses remariées. Les hommes veufs ou divorcés ont attendu un an de moins avant de se remarier.

Près de 83 % des mariages enregistrés dans la région ont uni deux personnes de nationalité française. Les mariages mixtes (un conjoint français, un conjoint étranger) représentent 14 % des nouveaux couples. Dans la région, ces mariages impliquent le plus souvent un conjoint étranger de nationalité allemande (plus d'un couple mixte sur dix), reflétant la situation frontalière de l'Alsace.

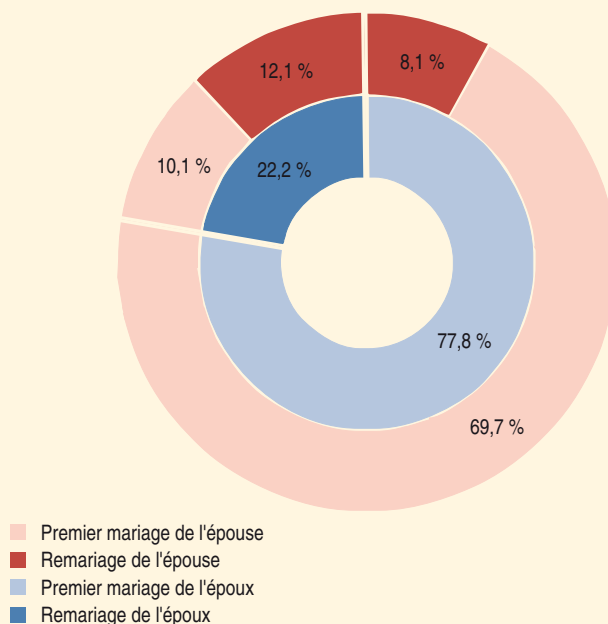
Près de 7 % des couples unis en Alsace ont élu domicile hors de la région et un tiers des personnes mariées n'y sont pas nées. S'agissant des natifs d'une autre région métropolitaine, les mariés d'Alsace sont tout d'abord originaires de Lorraine (26,5 % des époux nés dans une autre région de métropole), d'Île-de-France (15,1 %) puis de Franche-Comté (9,9 %).

Les personnes nées à l'étranger représentent deux cinquièmes de l'ensemble des époux nés hors de la région. Pour les hommes, le Maroc, l'Algérie, la Turquie et l'Allemagne apparaissent dans cet ordre comme pays de naissance les plus fréquents, le premier étant de peu en tête. Pour les femmes, les pays sont les mêmes mais le classement diffère, l'Allemagne venant s'intercaler en deuxième position derrière le Maroc.

La saison estivale est souvent privilégiée pour les célébrations. Dans la région comme en métropole, plus d'un tiers des mariages a lieu au cours des mois de juin ou de juillet, et plus de neuf sur dix en fin de semaine (vendredi ou samedi).

Près de 150 personnes se sont mariées le jour de leur anniversaire et plus d'un quart des couples en présence d'un enfant commun.

Mariages alsaciens en 2011, selon l'état matrimonial antérieur des époux



Note de lecture : 69,7 % des mariages enregistrés en Alsace en 2011 ont uni des époux tous deux célibataires.

Source : Insee, État civil